

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6668>



Calendrier Mutations Intra 2024

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 -



Date de mise en ligne : vendredi 8 mars 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Calendrier publié par le Rectorat de Dijon :

<p>22 mars 2024</p> <p>à 12 heures</p>	<p>Ouverture du serveur I-prof / SIAM, début de saisie des vœux.</p>
<p>7 avril 2024</p> <p>à 23 h 59</p>	<p>Fermeture du serveur I-prof / SIAM, fin de saisie des vœux.</p>
<p>8 avril 2024</p>	<p>Date limite de réception au service médical du rectorat ce.sms@ac-dijon.fr des dossiers de priorité au titre du handicap.</p>
<p>8 avril à 12 heures au 15 avril 2024 à 23h59</p>	<p>Téléchargement sur i-Prof des confirmations de demande de mutation par les candidats.</p>
<p>15 avril 2024</p>	<p>Date limite de retour des confirmations de demande de mutation. Le retour est effectué par les agents, via COLIBRIS https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/. Les confirmations doivent être accompagnées des pièces justificatives.</p>
<p>15 avril 2024</p>	<p>Date limite de réception, par mèl mvt2ndegre@ac-dijon.fr, des demandes de changement de RAD des TZR.</p>
<p>6 mai 2024</p>	<p>Date limite de transmission, par mèl mvt2ndegre@ac-dijon.fr des demandes tardives de mutations, modifications ou annulation de la demande.</p>
<p>13 mai 2024</p>	<p>Affichage des barèmes sur I-prof / SIAM</p>
<p>23 mai 2024 à 12 heures</p>	<p>Date limite de contestation, via COLIBRIS https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/ des barèmes par les agents.</p>

Calendrier Mutations Intra 2024

27 mai 2024	Affichage des barèmes définitifs sur I-prof / SIAM.
18 juin 2024	Publication des résultats du mouvement
25 juin 2024	Date limite de réception, via COLIBRIS https://portail-dijon.colibris.education.gouv.fr/ des recours individuels permettant aux intéressés d'obtenir une réponse en juillet.
à compter du 1er juillet 2024	Affectation des TZR

